

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

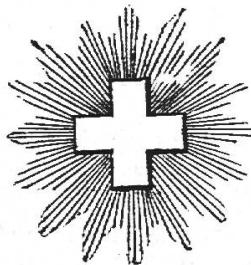
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N° 9.



LAUSANNE

4 mars 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *Compte-rendu du Congrès scolaire de St-Imier.* — *Une nouvelle loi sur l'instruction primaire publique, à Genève.* — *Chronique scolaire : Genève, Berne, Vaud.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Leçons de choses.* — *Orthographe d'usage.* — *Dictées.* — *Calcul oral.* — *Rédaction.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le samedi 18 février dernier, le Bureau du Comité de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, qui avait son siège à St-Imier, a remis ses pouvoirs au nouveau Bureau chargé de présider aux destinées de notre chère association et d'organiser le congrès de 1914. MM. Frossard, ancien président central et Vauclair, secrétaire, ont rendu compte de la gestion du Bureau depuis le dernier congrès et ont exprimé en paroles chaleureuses tout le plaisir qu'ils éprouvaient de sentir notre Société sous la direction des instituteurs vaudois. M. Perret donna connaissance du compte du dernier exercice triennal dont voici un court résumé :

Le bénéfice de cet exercice s'élève à 1141 fr. 40. Une somme de 500 fr. a été prélevée pour être adressée au Comité pour l'achat de Neuhof, le premier asile créé par Pestalozzi. Il reste donc un solde de 641 fr. 40 qui sera partagé par moitié entre la Caisse de secours et celle de notre association.

La Caisse de secours possède un solde actif de 6560 fr. 80.

Le fonds de réserve s'élevait au 31 décembre 1910 à 956 fr. 85.

Le fonds Lochmann et Progler se monte à 213 fr. 55. On sait qu'il provient d'un don et qu'il est destiné à favoriser les bons écrits pour la jeunesse.

Par la voix de MM. Briod, président central et Perret, gérant de

l'Éducateur, des remerciements chaleureux ont été adressés au Bureau sortant de charge pour son dévouement et son excellente gestion ainsi qu'au corps enseignant jurassien pour leur cordiale réception à St-Imier. Que les liens qui doivent unir les amis de l'Ecole se resserrent toujours davantage autour du drapeau de la S. P. R. pour le plus grand bien de notre patrie romande et suisse.

E. S.

COMPTE-RENDU DU CONGRÈS SCOLAIRE DE SAINT-IMIER

Nous portons à la connaissance des membres de la *Société pédagogique de la Suisse romande* que le compte-rendu du Congrès scolaire de St-Imier est en ce moment sous presse. Il sera incessamment adressé, contre remboursement de un franc, à tous les sociétaires qui auront retourné au Comité d'organisation la carte de souscription qui leur est parvenue ces derniers jours.

Cette brochure de plus de cent pages, d'un texte serré et fort compact, contient des documents particulièrement importants et intéressants. Les congressistes y trouveront, *in-extenso*, la superbe conférence de M. le Dr Virgile Rossel sur *Alexandre Vinet et sa famille littéraire*, de même que l'admirable improvisation de M. Ferdinand Brunot, professeur en Sorbonne, à Paris, sur *l'Histoire de l'enseignement du français*.

Toutes les personnes qui ont eu le privilège d'entendre ces deux éminents conférenciers voudront relire, dans les pages du compte-rendu que nous leur annonçons, ces deux morceaux de haute éloquence, et tous les collègues que des circonstances diverses ont empêché d'assister au Congrès s'empresseront de demander la brochure pour en savourer le contenu et la mettre en bonne place dans leur bibliothèque.

Le Comité d'organisation du Congrès fait appel à l'esprit de solidarité de tous les sociétaires de la Romande pour l'achat du compte-rendu, dont la vente doit procurer un léger bénéfice et permettre de boucler les comptes sans déficit.

V.

Nous n'avons rien à ajouter aux lignes ci-dessus de M. Vauclair, l'excellent et dévoué secrétaire de la *Société pédagogique de la*

Suisse romande, et nous espérons que nos sociétaires feront bon accueil au *Compte-rendu* et au modique remboursement qui l'accompagne.

(*La Réd.*)

UNE NOUVELLE LOI SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE PUBLIQUE, A GENÈVE

Le Conseil d'Etat de Genève soumet au Grand Conseil deux projets de loi élaborés par M. le conseiller d'Etat Rosier, et revisant sur plusieurs points la loi sur l'instruction publique primaire et celle sur les cours pour apprentis.

Voici les idées directrices du premier projet qui, s'il passe au Grand Conseil, comme il y a lieu de l'espérer, dotera le canton de Genève d'une de nos meilleures lois sur l'instruction populaire.

a) insuffisance de l'école complémentaire actuelle (s'étendant sur deux ans — de 13 à 15 ans — avec sept heures d'enseignement par semaine) et nécessité de la remplacer par une nouvelle année obligatoire d'école de toute la journée (13 à 14 ans), que nous désignerons sous le nom de classe complémentaire;

b) nécessité d'alléger le programme de l'école primaire — en particulier par la suppression de l'enseignement obligatoire de l'allemand — et d'améliorer l'étude du français;

c) création de cours professionnels obligatoires pour les appren-tis du commerce et de l'industrie ;

d) amélioration de la situation matérielle du corps enseignant, ce qui remédiera en même temps aux difficultés que rencontre l'Etat dans le recrutement des instituteurs ; l'article 68 fixe les traitements nouveaux, dans lesquels est comprise l'indemnité de logement que les lois précédentes accordaient aux régents et aux régentes ;

e) nécessité de limiter à cinq ans au maximum la durée des fonctions de sous-régent et de sous-régente et d'arrêter qu'après ce terme ces fonctionnaires sont promus de plein droit régents et régentes.

Pour les traitements, les communes du canton sont réparties en trois catégories dont la première comprend Genève et les communes de l'agglomération :

Première catégorie : Régents, fr. 2500 ; Sous-régents, fr. 1800 ; Régentes, fr. 2150 ; Sous-régentes, fr. 1320.

Deuxième catégorie : Régents, fr. 2700 ; Sous-régents, fr. 1900 ; Régentes, fr. 2250 ; Sous-régentes, fr. 1520.

Troisième catégorie : Régents, fr. 2900 ; Sous-régents, fr. 2100 ; Régentes, fr. 2450 ; Sous-régentes, fr. 1720.

Les fonctionnaires de l'enseignement primaire, à partir des sous-régents et des sous-régentes, reçoivent, dès leur nomination définitive, en sus de leur traitement, des augmentations annuelles et successives.

Ces augmentations sont : pour les régents et les régentes, de 125 fr. par an pendant 10 ans ; pour les sous-régents et les sous-régentes, de 100 fr. par an jusqu'à leur nomination de régent ou de régente.

Le traitement du directeur de l'enseignement primaire est de 6000 à 7000 fr.

Le traitement des inspecteurs est de 4500 fr.

Le traitement des inspectrices est de 4100 fr.

Il y aurait beaucoup à glaner dans le *Rapport à l'appui du projet de loi*, si la place ne nous était mesurée. On y sent la plume compétente de l'homme rompu à toutes ces questions d'instruction et d'éducation populaires.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. U. I. P. G. — Le 26 janvier a eu lieu l'assemblée générale administrative prévue par les statuts.

M. O. Déruaz, président, a donné lecture de son rapport annuel sur l'activité de notre association. Cet exposé, très complet et fort bien présenté, a été accueilli par de chaleureux applaudissements et son auteur a été réélu pour une nouvelle année aux fonctions dont il s'acquitte à la plus grande satisfaction de tous. Il en a été de même pour les autres membres du Comité.

La seconde partie de la séance a été consacrée à la discussion sur les changements à introduire au programme primaire. Les Commissions chargées de ce travail n'ont proposé que de légères modifications portant plutôt sur une meilleure répartition des matières à enseigner que sur la diminution de celles-ci.

Toutefois, la section des dames s'est montrée plus révolutionnaire et l'examen

de l'enseignement du français a absorbé la séance entière ; mais là aussi, croyons-nous, il n'a pu être question de diminuer notablement un programme déjà fort élimé.

Enfin, il a été décidé d'organiser pour la fin de mai, une fête dont la réussite ne saurait être mise en doute, étant donné l'enthousiasme avec lequel l'annonce en a été accueillie. La pièce de résistance en sera une *Revue humoristique*, composée et jouée par des membres de la Société. Un *concours littéraire*, destiné plus spécialement aux *jeunes*, mettra certainement en lumière des talents qu'une modestie exagérée avait tenus jusqu'à ce moment dans l'ombre.

Dans cette même séance, l'assemblée a ratifié la décision du Bureau de conférer le titre de membre d'honneur à M. Guillaume Fatio, l'auteur bien connu de *Ouvrons les yeux* et de plusieurs autres ouvrages des plus intéressants. M. Fatio a mis, à plusieurs reprises et avec la plus grande obligeance, son talent de conférencier à notre disposition, et aucun de ceux qui les ont entendues, n'ont oublié ses charmantes causeries, illustrées de ravissantes projections lumineuses. Notre association a été heureuse de lui offrir ce modeste témoignage de gratitude qu'elle ne distribue du reste qu'à bon escient, nos deux seuls membres d'honneur étant actuellement notre sympathique président, M. W. Rosier et M. G. Fatio.

L. M.

BERNE.—Cours de vacances à Saint-Imier. — La commission instituée à Saint-Imier pour les cours de vacances pendant l'été 1911, nous envoie son prospectus. Ces cours sont placés sous le patronage de la Société d'émulation de Saint-Imier. Ils ont pour but l'étude de la langue française et dureront six semaines, en juillet et août prochains. Les cours sont divisés en deux séries, l'une théorique de vingt leçons par semaine et l'autre pratique consacrée à la conversation. Des courses et promenades seront organisées dans les environs de Saint-Imier, en particulier au Chasseral et dans les côtes du Doubs. Le prix du cours est de quarante francs. Les prix de pension sont établis à partir de 3 fr. 50 par jour, tant dans les hôtels de Saint-Imier que dans les pensions du Mont-Soleil. Les demandes de renseignements doivent être adressées soit à M. A. Eglin, président de la commission spéciale, soit à son secrétaire M. Robert Aeschlimann, tous deux à Saint-Imier.

H. GOBAT.

† Otto Abrecht, inspecteur scolaire. — Le 30 janvier dernier, une foule énorme accompagnait à sa dernière demeure, au cimetière de Jegenstorf, l'inspecteur Charles-Otto Abrecht, connu au long et au large dans tout l'ancien canton de Berne par son humour et ses reparties. Nous extrayons d'un article nécrologique publié par le *Berner Schulbatt* les quelques détails biographiques qui vont suivre. Abrecht était né le 27 mars 1847 à Longeau, petit village du pied du Jura. Son père était instituteur. Après avoir suivi les cours de l'école normale de Münchenbuchsee et obtenu le brevet primaire, il fut nommé instituteur à Mettlen, près de Wattenwil. Il y resta dix ans. Après avoir subi l'examen du brevet secondaire, il fut nommé à l'école secondaire de Jegenstorf, un gros village de la campagne bernoise. C'est alors qu'il publia ses nombreux ouvrages méthodiques concernant l'enseignement de la langue maternelle.

Sous la direction et avec les conseils de Ruegg, Martig, Stucki, il refondit

complètement les livres de lecture officiels. Ses éditions nouvelles sont non seulement appréciées dans les écoles bernoises, mais elles ont trouvé le chemin d'autres cantons. Nommé inspecteur primaire des écoles du Seeland, Abrecht se vit forcé, il y a quatre ans, de donner sa démission et de se faire admettre à la retraite par suite d'une maladie d'estomac. Il dut subir une grave opération ; sa santé paraissait dès lors bien améliorée, quand il fut enlevé subitement, sans douleurs, après le repas de midi au moment où il venait d'allumer son cigare.

Abrecht était un ami du corps enseignant, un bon conseiller qui avait une grande expérience. Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe ; c'est M. Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont, qui s'est fait l'interprète des anciens collègues du défunt pour lui dire un dernier adieu.

H. GOBAT.

VAUD. — † **Emile Henry.** — Mardi, 14 courant, un convoi funèbre conduisait à sa dernière demeure un jeune collègue, Emile Henry.

Il nous semblait le voir encore, il n'y a pas trois ans, au printemps 1908, après l'obtention du brevet primaire, si plein de vie et de nobles ambitions. En novembre 1908, il entrait provisoirement au poste d'Oron-la-Ville. Mais déjà en janvier suivant, la maladie se déclarait dans ce corps, en apparence si robuste ; et, une année durant, Emile Henry tint bon au poste malgré la souffrance. Devant une telle endurance, sa commission scolaire n'hésita pas, plusieurs fois, à lui prolonger ses vacances. Hélas, la maladie continuait ses ravages, et, le 10 janvier 1910, il devait abandonner, le cœur serré, cette classe qu'il aimait tant, pour rentrer chez ses parents à Lausanne. Dès lors, la maladie ne fit qu'empirer, et il était bien faible déjà lorsque, au mois de décembre dernier, il eut la douleur de voir mourir son cher frère, élève de l'Ecole normale. Le 11 février courant, c'est lui que la mort frappait après deux ans de souffrances supportées patiemment.

La mort l'a enlevé sitôt qu'on ne peut dire grand chose de sa carrière d'instituteur. Mais il laisse dans la mémoire de tous le souvenir d'un homme modeste, énergique, et surtout d'un homme de devoir.

Chs. LAVANCHY.

BIBLIOGRAPHIE

Dans la mêlée. — M. Gustave Aubort n'est pas un inconnu. Ses articles de la *Gazette de Lausanne*, de la *Bibliothèque universelle*, etc., ont révélé un journaliste sobre, dédaigneux de tout clinquant et de tout artifice littéraire. Ses deux romans, *Voix de la Patrie*, *Jeune Allemagne et Jeune France*, ont été justement remarqués. Il a mis une préface au recueil de vers qu'il nous offre aujourd'hui¹ ; c'est bref, pimpant et fier :

« On dira : Les poètes... ils sont là-haut, parmi les étoiles. Le luth en mains, ils chantent l'amour. De quel droit celui-ci vient-il se jeter « dans la mêlée ? » Il recevra des coups.

Soit. Il en donnera aussi. »

¹ Gustave Aubort, *Dans la mêlée. Vainqueurs et vaincus. Poésies*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, un volume in-18 de 108 pages, 2 fr.

M. Aubort n'a rien de l'humaniste. Il ne s'isole ni dans son rêve ni dans sa tour d'ivoire. Il vit dans son époque et rien de ce qui est actuel ne lui est étranger.

Tunnels transalpins (*L'Homme et la montagne*), tragique destinée des marins du *Pluriéosé* (*L'Homme de la mer*), vie errante et douloureuse de la femme de François-Joseph (*A Elisabeth d'Autriche*), hostilité latente dans les provinces conquises (*Aux Alsaciens-Lorrains*), monstrueuse exploitation des indigènes congolais (*A un nègre*), démêlés de M. Canalejas avec le Vatican (*Aux moines espagnols*), exploits d'un Liabeuf (*A l'Apache*), efforts désespérés du pontife romain pour remonter le cours des siècles (*A Pie X*), déclamations de M. Hervé et de ses caudataires (*Aux Antipatriotes*), prétentions ridicules et agaçantes de la *Tägliche Rundschau* et des journaux de la même farine (*Les PanGermanistes*), voilà les sujets que M. Aubort traite de préférence. Et cela suffit à le caractériser déjà. Sa poésie est à cent lieues de ce que l'on rencontre d'ordinaire dans un premier volume de vers : descriptions, paysages, états d'âme, rêveries, chansons d'amour. Non pas que M. Aubort ne sorte jamais de la « mêlée ! » Il y a dans son livre quelques récits (*La petite violoniste*, *Un héros de quinze ans*, *La dégradation*, *Le petit colporteur*) et enfin plusieurs pièces qui n'ont plus rien ni du journaliste ni du polémiste (*Dans le bosquet*, *Frisson de printemps*, *La petite robe blanche*, *Votre mousseline est légère*, *Celui qui tombe*, *Tu souffres, je le vois...*), oasis où le lecteur se repose, sourit, songe ou essuie une larme.

La perle du recueil est, à mon goût, *A Elisabeth d'Autriche*, bien que ce vers sans élégance

Vous portiez une robe en laine

me gâte un peu mon plaisir. Aubort enfant a suivi des yeux, à Territet, les promenades quotidiennes de la malheureuse impératrice et il a gardé, vivace, le souvenir de la nostalgique souveraine...

La poésie de M. Aubort a les mêmes qualités de sobriété et de simplicité que sa prose. Sa forme n'a rien d'éclatant, mais les défaillances y sont rares. J'ai noté, cependant, ce vers qui n'est, grammaticalement, qu'à demi correct :

Nous avons défriché des immenses déserts.

et je n'apprécie que médiocrement ces deux rimes

..... en mourant

..... en courant.

Mais les vers suivants ne piquent-ils pas au naturel l'outrecuidance de l'homme moderne ?

Nos ancêtres, les Grecs, ont bâti l'Acropole :

Mais nous, nous faisons mieux : nous conquérons le Pôle,

Nous avons le grand Krupp, le chimiste Nobel,

Les canons-revolvers et les fusils Lebel.

Nous avons tout soumis à notre fantaisie,

Posé des rails d'acier jusqu'au bout de l'Asie,

Mesuré le soleil et pesé l'univers.

Ce distique si sonore et si plein ne fait-il pas songer aux sonnets des *Trophées* :

J'ai la nef de Sidon, la trirème évasée,

Qui portait à Néko les esclaves latins.

N'est-ce pas un beau vers que celui qui termine la pièce : *Aux Alsaciens-Lorrains* :

Vous gardez votre espoir et votre dignité.

Et ce quatrain n'est-il pas tout lumière et prestesse :

L'eau claire et froide brille
Comme un luisant parquet
Et porte une brindille
Qui fait le tourniquet.

Et, pour finir, le dernier vers de la poésie intitulée *Celui qui tombe* n'est-il pas plein de vérité humaine et n'exprime-t-il pas avec énergie la ruée des lâches sur le vaincu :

Quand un homme est à terre, il faut bien l'achever.

Albert CHESSEX.

Nouveau souvenir de confirmation. — Sur l'invitation de la commission suisse pour les œuvres chrétiennes le comité soussigné a fait exécuter une feuille souvenir de confirmation qui marque un progrès sensible sur tout ce qu'on a offert à nos catéchumènes jusqu'à ce jour. En effet, tout en exprimant le sens profond de la confirmation, elle ne laisse rien à désirer au point de vue artistique. C'est un souvenir, qui parlera au cœur de nos jeunes gens et ce sera de plus un ornement de valeur réelle et durable pour leur demeure. La forme est celle d'un rectangle, plus large que haut. La plus grande partie de la feuille est occupée par une image de Eugène Burnand, du profond et génial créateur des « Paraboles ». L'image, dans le style de ces dernières, est légèrement colorée et représente les catéchumènes qui, sortant du temple et rencontrant le Sauveur, se vouent joyeusement et personnellement à lui, comme s'ils lui disaient: Seigneur, où irions-nous? Toi seul as des paroles de vie éternelle.

C'est donc une représentation de la confirmation par Christ lui-même sur le sol helvétique. L'image admirablement réussie est une œuvre d'art qui compte certainement parmi les meilleures de Burnand.

La partie inférieure et plus restreinte de la feuille est réservée aux versets, dédicaces, noms, date et signature.

Ce souvenir exécuté en deux éditions, française et allemande, est en vente dès le 19 février chez les éditeurs *M. M. Trüb et Cie, Aarau et Lausanne, Imprimerie d'art*, au prix extrêmement modéré de

20 centimes la pièce pour les commandes de 20 exemplaires,

18 » » » » 50 »

17 » » » » 100 » et plus.

La feuille vendue séparée coûte 25 centimes.

Glaris et Lichtensteig, le 4 février 1911.

Au nom de la Commission suisse pour la diffusion de bonnes images religieuses.

Le président :
Dr Ernest Buss, pasteur.

Le secrétaire :
Guillaume KAMBLI, pasteur.

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (suite).

L'armoire.

L'armoire est aussi un meuble, comme la table, la chaise, le lit, le fauteuil, le canapé, etc. Elle se compose de trois parties qui sont : le cadre, les rayons ou tablettes et la porte. La porte est suspendue au cadre par les gonds, elle se ferme au moyen d'une serrure et d'une clé. L'armoire peut être simple ou double, vernie ou non vernie, mobile ou fixée dans un mur de l'appartement.

L'armoire est faite de bois par le menuisier. On se sert de ce meuble pour y renfermer la vaisselle, des aliments, du linge et des vêtements.

DICTÉE. — I. Notre chambre contient une table, six chaises, deux fauteuils, un canapé, une armoire et un lit. Ces objets sont des meubles. Ces meubles sont faits de bois par le menuisier. Je prends soin de ne pas gâter nos meubles lorsque je joue dans la chambre.

II. Notre armoire est mobile. Elle est placée auprès d'une paroi. Notre armoire a un cadre, une porte, des gonds, une serrure et une clé. Sur les rayons de notre armoire, maman arrange le linge de la famille.

III. L'armoire de notre cuisine est fixée dans le mur. Cette armoire contient de la vaisselle : des tasses, des assiettes, des pots, des plats. Il y a aussi des aliments dans notre armoire : du pain, du fromage, du lait, des œufs, de la viande, etc.

GRAMMAIRE. — Etude du nom propre d'animal.

Notre armoire contient du lait ; ce lait a été fourni par nos vaches qui se nomment : *Fleurette*, *Baronne*, *Marquise*, etc., etc. Notre armoire contient aussi des œufs, ces œufs nous ont été donnés par nos poules, qui sont au nombre de quatre, et auxquelles j'ai donné des noms, afin de les mieux reconnaître ; il y a *Blanchette*, *Noiraude*, *Poulette* et *Mignonne*.

Nous possédons aussi dans la maison, un joli chien noir, fidèle gardien, que nous nommons *Azor*, afin qu'il obéisse à l'appel de ce nom. Nous avons encore un petit chat blanc, appelé *Minet*. Enfin dans l'écurie, papa soigne un beau cheval brun que nous appelons *Sultan*.

Fleurette, *Baronne*, *Marquise* sont les noms propres de nos vaches ; *Blanchette*, *Noiraude*, *Poulette*, *Mignonne*, sont les noms propres de nos poules ; *Azor* est le nom propre de notre chien ; *Minet* est le nom propre de notre chat ; *Sultan* est le nom propre de notre cheval.

Tous ces noms propres sont des noms propres d'animaux. On donne des noms propres aux animaux domestiques pour les appeler et les diriger dans leur travail.

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degré intermédiaire.

LEÇON DE CHOSES

Le pic.

DESCRIPTION DU PIC. — Le pic est un oiseau de la forêt. Il a le corps trapu, de taille moyenne. Sa tête est passablement grosse, le bec est long fort et conique. Ses jambes sont courtes et en partie emplumées. Les pattes sont munies de quatre

doigts, opposés par paires et terminés par des ongles crochus, recourbés et aigus. La langue du pic est très longue, cornée, dentelée à son extrémité et enduite d'une salive visqueuse. Cet oiseau possède aussi une queue longue et raide. Bec, pieds et queue conviennent au genre de vie du pic.

PLUMAGE DU PIC. — Tous les pics portent des couleurs brillantes : quelques-uns sont, à cet égard, particulièrement remarquables. Le pic vert, le plus connu, est très beau. Le vert domine dans son plumage ; il est relevé par un bonnet écarlate ; le bas du dos est orné d'une tache dorée et les ailes et la queue ont des raies blanches et noires. La femelle a des couleurs moins vives que le mâle. D'autres pics ont un plumage mélangé de bleu, de blanc et d'écarlate.

GENRE DE VIE ET NOURRITURE DU PIC. — Le pic est insectivore ; il mange force fourmis, vers, mouches et larves diverses. Sa vie se passe sur les arbres, à grimper le long des branches, à chercher les insectes dans les plis de l'écorce, à percer des trous dans les parties gâtées du tronc et à en extraire les vers qui rongent le bois mort. Tout le monde connaît le curieux bruit sourd que fait entendre le pic en frappant sur les branches vermoulues ; en même temps, il remue la tête d'une façon amusante. Il a vite fait de forer un trou ; il y projette sa langue gluante à l'aide de laquelle il s'empare de sa proie. Cet oiseau, des plus utiles, pond cinq à six œufs blancs qu'il couve dans le tronc des vieux arbres.

FAMILLE ET PARENTS DU PIC. — Par ses caractères spéciaux, le pic appartient à la famille des *grimpeurs*. Les grimpeurs sont des oiseaux de taille moyenne, ils ont des pattes terminées par deux doigts dirigés en avant et deux en arrière ; cette disposition leur permet de grimper facilement sur les arbres. Ils chantent plutôt qu'ils ne chantent ; certains d'entre eux arrivent, par l'exercice, à articuler quelques mots.

Les oiseaux de cette famille sont : le torcol, le toucan, le coucou, le perroquet, la perruche, le cacatoès.

Comme espèces de pics, les plus connus sont : le pic épeiche ou grand pic, le pic épeichette, le pic vert ou pivert et le pic noir. Ce sont des oiseaux répandus dans le monde entier, à l'exception de l'Egypte et de l'Australie.

A. DUMUID.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Orthographe d'usage.

INITIALES.

Des mots commençant par ac.

I. Les mots commençant par *ac* (c dur ayant l'articulation du *k*) doublent le *c*.

Exemples : accabler, accaparer, acclamer, accoutrement, accompagnement, accusation, etc.

Excepté : acabit, acacia, académie, acajou, acanthe, acariâtre, acaule, acolyte, acompte, aconit, acotylédone, acoustique, acre, acrimonie, acrobate, acropole, acrostiche, acuité, aculéiforme, acutangle.

Remarque. — Tous les verbes commençant par *ac* (c dur) s'écrivent avec deux *c*. (sauf 2 verbes peu usités : acagnarder, acoquiner).

II. Mots dont la syllabe initiale a le son de *ac* :

Acquérir, acquiescer, acquitter -- aquarelle, aquarium, aquatique, aqueduc, aqueux, aquiculture, aquilin.

III. *Vocabulaire* : accalmie, accolade, accès, accessit, accroc, accueil, acquit.

MÉDIALES.

Le son *ban* ne se rend par *ben* que dans les mots suivants : prébende, prébén-dier, téribenthine ; hors de là il se rend par *bân* : bandeau, banque, abandon-nier, contrebande, etc.

FINALES.

Mots dont la terminaison a le son de able.

Cable. — Les adjectifs dérivés des verbes terminés par *quer* prennent un *c* au lieu de *qu*.

Exemples : applicable, communicable, confiscable, explicable, praticable, révo-cable, etc.

Exceptions : attaquable, critiquable, immanquable, remarquable, risquable.

Remarque. — Les adjectifs suivants ne dérivant pas d'un verbe terminé par *quer* s'écrivent aussi avec un *c* : implacable, inextricable. Mots dans lesquels le *c* de la finale *cable* se double : peccable et impeccable.

Ciable. — La terminaison *ciable* s'écrit avec un *c* : appréciable, insociable, judiciaire, négociable, préjudiciable, etc.

Exception unique : insatiable.

Gable. — Dans aucun substantif, dans aucun adjectif le son *ga* ne se rend par *gua*.

Exemples : fatigable, navigable, irréfragable, prodigalité, etc.

Mable. — La finale *mable* ne double pas l'*m*.

Exemples : aimable, estimable, inexprimable, sauf : inflammable.

Nable. — Cette terminaison précédée d'un *i* ne double jamais l'*n*.

Exemples : abominable, déclinable, disciplinable, imaginable, interminable.

Au contraire, la finale *nable* précédée d'un *o* double toujours l'*n*.

Exemples : déraisonnable, impardonnable, impressionnable, etc.

Rable. — La terminaison *rable* ne double l'*r* que dans les mots suivants : narrable et inénarrable.

On écrit : adorable, désirable, intolérable, incurable, secourable, etc.

Sable. — Les adjectifs ayant comme finale le son *sable* s'écrivent avec deux *s*.

Exemples : chérissable, guérissable, haïssable, infranchissable, périssable, etc.

Exceptions : effaçable et ineffaçable.

Table. — Les mots ayant cette finale ne doublent le *t* que dans les mots suivants :

Attabler (s'), flottable; indécrottable; mettable, regrettable.

On écrit : charitable, équitable, imputable, notable, potable, etc.

(A suivre).

A. CUCHET.

DICTÉES.

Le pic.

J'ai souvent observé les pics grimpant le long des arbres. Toujours ils montent paru très intéressants. Les arbres qu'ils ont visités sont débarrassés de la vermine et retrouvent leur vigueur primitive. Les pics charment l'œil, car les couleurs de leur plumage, que la nature a mélangées avec art, sont du plus gracieux effet. La nourriture qu'ils ont habituée se trouve aisément sur les arbres et la nature leur a donné toutes les armes nécessaires pour se la procurer.

APPLICATION. — Etude du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir.

Les pics.

Les pics possèdent tous un bec long, conique et pointu ; leurs ongles solides, très crochus, leur permettent de grimper facilement le long des troncs d'arbres, tout en se servant de leur queue comme point d'appui. Ces oiseaux des bois volent mal, mais ils font une guerre acharnée aux larves et insectes qui rongent et minent les arbres de nos forêts. Pour cela, ils frappent, tout en grimpant, à coups redoublés sur l'écorce avec leur bec fort et pointu et, reconnaissant ainsi les parties rongées par les parasites, ils ont bien vite fait un trou dans lequel ils projettent leur langue cornée, visqueuse, hérissée, à l'aide de laquelle ils s'emparent de leurs proies.

A. DUMUID.

Une tempête sur la mer.

La mer était plus que tranquille, elle était stagnante. Le ciel était partout limpide : seulement, de bleu, il était devenu blanc. Ce blanc était singulier. Il y avait à l'ouest, sur l'horizon, une petite tache d'apparence mauvaise. Cette tache restait immobile à la même place, mais grandissait. Près des brisants le flot frissonnait doucement.

Gilliat avait bien fait de bâiller son brise-lame, une tempête approchait.

Il monta sur la grande Douvres. De là il voyait toute la mer.

L'ouest était surprenant. Il en sortait une muraille. Une grande muraille de nuées, barrant de part en part l'étendue, montait lentement de l'horizon vers le zénith. Ce mur de brume s'élargissait et croissait sans que son entablement cessât un instant d'être parallèle à la ligne d'horizon. Elle montait tout d'une pièce en silence. Le soleil, blême derrière on ne sait quelle transparence malsaine, éclairait ce linéament d'apocalypse. Il y avait dans l'air une chaleur de poèle. Le ciel, qui de bleu était devenu blanc, était de blanc devenu gris. On eût dit une grande ardoise. Pas un souffle, pas un flot, pas un bruit.

Brusquement le soleil disparut, la buée montante venait d'atteindre le soleil. Elle s'était foncée ; elle avait changé d'aspect, elle avait maintenant des étages. Il n'y avait pas d'éclairs, mais une horrible lueur éparsa. Une mince nuée blanchâtre transversale, arrivée on ne sait d'où, coupait obliquement du nord au sud la haute muraille sombre ; au-dessous, de petits nuages très bas, tout noirs, voletaient en sens inverse les uns des autres, comme s'ils ne savaient que devenir. Il n'y avait plus à l'est, derrière Gilliat, qu'un porche de ciel clair qui allait se fermer. Sans qu'on eût l'impression d'aucun vent, une étrange diffusion de duvet grisâtre passa éparpillée, comme si quelque gigantesque oiseau venait d'être

déplumé derrière ce mur de ténèbres. On sentait quelque chose qui s'avance. Tout à coup un immense tonnerre éclata.

Aucun flamboiement électrique n'accompagna ce coup. Ce fut comme un tonnerre noir. Le silence se refit, il y eut une sorte d'intervalle comme quand on reprend position. Puis apparurent, l'un après l'autre et lentement, de grands éclairs informes. Ces éclairs étaient muets.

**

Gilliat subitement sentit qu'un souffle l'échevelait. Trois ou quatre larges araignées de pluie s'écrasèrent autour de lui sur sa roche. Puis il y eut un second coup de foudre. Le vent se leva.

L'instant fut formidable. Averse, ouragan, fulguration, fulminations, vagues jusqu'aux nuages, cris, rauquements, tout à la fois. Déchaînement de monstres.

Le vent soufflait en foudre, la pluie ne tombait pas, elle coulait. Toute l'immensité en tumulte se ruait sur l'écueil Douvres. On entendait des voix sans nombre. Qui donc crie ainsi ? Par moment cela avait l'air de parler comme si quelqu'un faisait un commandement. Puis des clameurs, des clairons, des trépidations étranges et ce grand hurlement majestueux que les marins nomment *appel de l'Océan*.

Les spirales indéfinies et fuyantes du vent sifflaient en tordant le flot ; les vagues devenues disques par ces tournolements étaient lancées contre des brisants comme des palets gigantesques par des athlètes. L'énorme écume échevelait toutes les roches. De certains points semblaient immobiles, sur d'autres le vent faisait vingt toises par seconde. La mer à perte de vue était blanche : dix lieues d'eau de savon emplissait l'horizon. Bientôt l'ouragan atteignit son paroxysme. La tempête n'avait été que terrible, elle devint horrible. A cet instant-là, disent les marins, le vent est un fou furieux.

**

Subitement une grande clarté se fit ; la pluie discontinue, les nuées se désagrégèrent. Une sorte de haute fenêtre crépusculaire s'ouvrit au zénith et les éclairs s'éteignirent. C'est à cet instant là qu'au plus noir de la nuée apparaît on ne sait pourquoi, pour espionner l'effarement universel, ce cercle de lueur bleue que les vieux marins espagnols appellent l'œil de la tempête, *el ojo de tempestad*. On peut croire à la fin ; c'était le recommencement. La saute du vent était du Sud-Est au Nord-Ouest.

La tempête allait reprendre avec une nouvelle troupe d'ouragans. Le Nord allait donner assaut. Les marins nomment cette reprise redoutée la *rafale de la renverse*. Le vent du Sud a plus d'eau, le vent du Nord a plus de foudres. C'est à cet instant-là que se fait dans les tempêtes cette dépense continue d'électricité que Piddington appelle la *cascade d'éclairs*.

**

... Une blancheur passa près de Gilliat et s'enfonça dans l'ombre. C'était une mouette. Pas d'apparition meilleure dans une tourmente. Quand les oiseaux arrivent, c'est que l'orage se retire. La pluie s'arrêta subitement. Puis il n'y eut plus qu'un roulement bourru dans la nuée. L'orage cessa comme une planche qui

tombe à terre. L'immense machine de nuages se défit. Une lézarde du ciel clair dissipa les ténèbres. Gilliat fut stupéfait, il était grand jour. La tempête avait duré plus de vingt heures.

Le vent qui avait apporté remporta. Un écoulement d'obscurité diffuse encombra l'horizon. Les brumes rompues et fuyantes se massèrent pêle-mêle en tumulte ; il y eut d'un bout à l'autre de la ligne des nuages, un mouvement de retraite, on entendit une longue rumeur décroissante, quelques dernières gouttes de pluie tombèrent, et toute cette ombre pleine de tonnerres s'en alla comme une cohue de chars terribles. Brusquement le ciel fut bleu.

D'après V. HUGO.

Cette description est magnifique et, qui plus est, la science la plus avancée ne la désavouera pas. Cette tempête ne s'est pas formée sur place comme les tempêtes classiques, car l'auteur la dépeint comme quelque chose qui s'avance, qui vient de loin ; elle ne se dissipe pas sur place, car l'auteur laisse croire que cette cohue de chars terribles va plus loin porter ses ravages. Dans sa pensée, c'est quelque chose qui passe. De plus, nous ne voyons plus les quatre vents classiques souffler à la fois des quatre points cardinaux. Dans le premier acte de la tempête il n'y en a qu'un, le Sud-Est ; dans le second il n'y en a qu'un le Nord-Ouest, et c'est ainsi qu'effectivement les choses se passent pour un observateur situé près de la trajectoire du centre de la tempête, en deçà du quarantième degré de latitude nord.

(U. B.)

H. FAYE.

Le Canton de Vaud à l'approche des alliés.

Le Canton de Vaud fut admirable de calme, tous, peuple et magistrats, unis, serrés coude à coude, face à l'envahisseur. Le landamann Pidou invitait le pays à recevoir les Autrichiens en amis, puisqu'ils s'annonçaient en cette qualité ; mais il pourvoyait à la prompte disponibilité des milices et aux moyens de mettre en vingt-quatre heures tout le peuple en armes. Tout cela sans bruit, sans retard, sans accrocs, tous à leur poste.

Jamais, si près de sa perte, peuple ne montra une résolution aussi unanime. Y eut-il jamais dans l'histoire plus directe, plus étroite collaboration de tout un pays qui veut rester le maître de ses destinées ? Celui que des Excellences étrangères faisaient, quinze ans auparavant, danser sous l'orme pour le maintenir dans une éternelle enfance, atteignait sa majorité politique en brûlant les étapes, à travers la fournaise où se refrempt toutes les énergies héroïques.

Dans ces mortelles journées des 22, 23, 24, 25, 26 décembre 1813, d'un bout à l'autre du canton, la foule hantait les places publiques, dans l'attente des événements. Malgré la pluie ou la neige, jusqu'à une heure avancée de la nuit, on battait la semelle en échangeant ses craintes et ses espérances ; on s'encourageait l'un l'autre ; et l'on scrutait l'horizon. A Lausanne on surveillait les hauteurs du Jorat, où, d'un jour à l'autre, allaient briller les feux de bivouac des Autrichiens.

(Comm. par ALB. C.)

SAMUEL CORNUT, *La trompette de Marengo.*

CALCUL ORAL

Examens de 1910; Lausanne, II^{mes} classes. — (2^{me} année, degré supérieur.)

1. Quels sont les 0,2 plus le 0,5 de 810 ? (567)
2. On a acheté pour fr. 105 de vin valant fr. 0,35 le l. Combien a-t-on acheté de dal. ? (30 dal.)
3. Une scie avance de $\frac{3}{5}$ m. à la minute. Quel temps faut-il pour scier une bille de 12 m. ? (20 minutes.)
4. Que reste-t-il à payer sur une facture de fr. 110 après escompte de 1 $\frac{3}{4}\%$? (Fr. 108,08.)
5. Un réservoir qui a comme dimensions 4 m. \times 2,5 m. \times 3 m. contient combien d'hl. lorsqu'il est rempli aux $\frac{3}{4}$? (225 hl.)
6. Quelqu'un a vendu les 0,3 puis les 0,4 et les 0,25 du contenu d'un sac de 130 kg. Combien reste-t-il de kg. ? (6,5 kg.)
7. On tire 150 bouteilles de $\frac{8}{10}$ l. d'un tonneau de 165 l. Combien reste-t-il de litres ? (45 l.)
8. Les $\frac{5}{11}$ d'une dette représentent fr. 355 ; quel est le montant de la dette ? (Fr. 781.)
9. Combien faut-il verser de bidons contenant $\frac{2}{3}$ dal. pour remplir un vase de 0,220 m³? (33 bidons.)
10. On a brûlé les 0,75 d'une provision de 8 q. d'anthracite. Quelle est la valeur du reste à fr. 6,50 les 100 kg. ? (Fr. 13.)
11. Combien peut-on faire de coupons de $3\frac{1}{7}$ m. avec un ruban de 44 m. ? (14 coupons.)
12. Une terrasse carrée a un contour de 280 m. Quelle est sa surface en ares ? (49 a.)
13. 1 hl. de blé pèse 75 kg. Quelle est la valeur de 6 sacs pesant chacun 100 kg. à fr. 25 l'hl. ? (Fr. 200.)
14. En 6 jours, un ouvrier menuisier a gagné fr. 33. Quel sera son gain pour 11 jours ? (Fr. 60,50.)
15. Le tour d'un parterre circulaire est de 6,6 m. Quel en est le rayon ? (1,05 m.)
16. Dans une circonférence, un arc de 45° mesure 1,33 m. Quelle est la longueur de la circonférence ? (10,64 m.)

(Comm. par J. LAVANCHY, contrôleur des écoles)

Classes primaires supérieures.

LEÇON DE FRANÇAIS

De Colmar à Strasbourg.

(A Colmar). Volontiers, Lobel fût demeuré des heures en extase devant les vieilles maisons exquises, cabossées, défoncées, bedonnantes, branlantes, ébréchées, accolées les unes aux autres pour ne pas tomber, pareilles à des vieilles chenues, et pourtant solides, vaillantes, fidèles au posté, capables, peut-être, d'enterrer les jeunes... Il y avait des coins où, au seuil de leurs demeures, des ménagères battaient le linge dans la rivière, des perspectives d'eaux assoupies où, tout à coup, la cité prenait l'aspect d'une Venise imprévue et bonne enfant,

où les barques des maraîchers faisaient songer aux gondoles...

(*Entre Colmar et Strasbourg*). Maintenant, dans la gloire épanouie de la matinée, par le soleil radieux de juillet, c'est l'Alsace laborieuse et luxuriante. A perte de vue, s'étendent les prés récemment fauchés, couverts de meules, parsemés de bouquets d'arbres, les vignobles ensoleillés, les houblonnières en pleine croissance, les rectangles multicolorés des cultures maraîchères, les champs de blé et de seigle éclatants de bleuets et de coquelicots...

A l'est, s'aperçoit, dans la brume blanche, la ligne de la Forêt-Noire. A l'ouest, les Vosges, noblement découpées, teintées de rose et de mauve, sont plus proches. Elles projettent de puissants éperons couverts de forêts et que surmontent, parmi les rochers, les ruines d'un burg. Sur les coteaux, à mi-chemin de la plaine luxuriante et de la montagne romantique, des villages ensoleillés sont campés autour des flèches des églises. Solides, ils vivront leur vie plantureuse et garderont au cœur, indestructible, un idéal.

(Tiré de *Juste Lobel, Alsacien*, par A. Lichtenberger).

Vocabulaire : extase, exquis, cabossé, défoncé, bedonnant, branlant, ébréché, accoté, chenu, perspective, assoupi, imprévu, maraîcher, gondole, luxuriant, récemment, houblonnière, coquelicot, projeter, mi-chemin, romantique, plantureux, burg.

Il est utile, avant de dicter le texte ci-dessus, de le lire aux élèves le jour précédent, d'en extraire les mots nouveaux, d'en expliquer le sens, de les faire copier, même plusieurs fois, et apprendre.

Grammaire : Leçon sur l'adjectif qualificatif ; sa syntaxe ; son rôle dans la proposition ; transformer les phrases, de telle façon que l'adjectif épithète devienne adjectif attribut : chercher les adjectifs qui ont un complément.

Style : Il est important, dans un récit, et surtout dans une description, de bien choisir les épithètes, en évitant la banalité. Inviter les élèves à retenir les adjectifs nouveaux pour eux, et à en enrichir leur langage et leur style.

Blanche MAYOR.

RÉDACTION

Voici une composition faite par une élève de quatorze ans, en prenant comme modèle de style le morceau intitulé « Passage d'un régiment prussien en Alsace » publié par *l'Educateur* du 11 février. Le sujet a été choisi par la jeune fille et le texte n'a subi aucune retouche du maître.

Passage d'un enterrement.

Triste, lugubre, un cortège funèbre débouchait des Terreaux.

Impressionnés, les passants s'arrêtaient et se découvraient. Vêtus de noir, coiffés de hauts-de-forme, gantés de peau, les croque-morts, de chaque côté de la route, guidaient silencieusement la marche. Disparaissant sous le drap noir à franges blanches, couvert de fleurs et de couronnes, le corbillard avançait, traîné par deux chevaux ; de son siège élevé, impassible, le cocher tenait les rênes.

Le visage figé, le regard morne, comme perdus dans une profonde rêverie, les parents suivaient d'un pas lent et automatique.

Puis enfin, sur quatre rangs, les amis et connaissances passaient, les uns tristes ou affectant de l'être, les autres distraits, celui-ci communiquant ses impressions à son voisin, celui-là, étranger à tout.

Et, derrière le sombre convoi, un tramway attendait la fin du cortège.

(*Communiqué par B. M.*)

M. M.

XXVI^{me} cours normal suisse de travaux manuels à Berne

du 9 juillet au 5 août 1911.

La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise à Berne du 9 juillet au 5 août 1911, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Berne, le XXVI^{me} cours normal suisse de travaux manuels.

I. But général.

Les travaux manuels exercent les sens des élèves, ils leur apprennent à observer avec exactitude et leur fournissent l'habileté de la main.

En faisant appel à l'activité personnelle des enfants, les travaux manuels leur permettent encore d'appliquer les connaissances théoriques acquises à l'école; ils fortifient leur volonté et les rendent capables d'exécuter ce qu'ils ont conçu.

Le cours normal suisse renseignera les participants sur la meilleure manière d'atteindre le but proposé.

II. Division et durée du cours, finance d'inscription.

Le cours comprend les divisions suivantes:

1. <i>Le cours élémentaire</i>	du 9 juillet au	5 août	coût fr.	65
2. a) <i>Le cartonnage, A, section technique</i>	" 9 "	" 5 "	" "	65
b) " <i>B, section didactique</i>	" 9 "	" 5 "	" "	65
3. <i>Le travail du bois à l'établi</i>	" 9 "	" 5 "	" "	65
4. <i>La sculpture</i>	" 9 "	" 5 "	" "	65
5. <i>Le modelage</i>	" 9 "	" 5 "	" "	65
6. <i>Le travail sur métaux</i>	" 9 "	" 5 "	" "	65
7. <i>Le cours pratique de chimie, physique et</i> <i>électricité</i>	" 9 "	" 5 "	" "	70
8. <i>Le cours pour maîtres et maîtresses de</i> <i>classes gardiennes</i>	" 9 "	30 juillet	" "	50

III. But spécial de chaque division.

1^o **Le cours élémentaire** est destiné aux élèves des quatre premières années scolaires, y compris deux des classes de retardés et des classes spéciales. Il se propose de fournir aux maîtres les moyens de développer le jugement de leurs élèves et de mettre en relation les leçons théoriques de calcul et de langage avec le travail manuel. Le cours élémentaire comprend des travaux en argile, en papier et en demi-carton, ainsi que le dessin au crayon et au pinceau.

2^o **Le cartonnage** fait suite au cours élémentaire (de la 4^{me} à la 6^{me} année scolaire). Il exige de l'élève beaucoup d'exactitude et de propreté et contribue à développer le sens du beau. Les travaux sont en rapport étroit avec l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie et du dessin. Enfin ils fournissent des objets utiles à l'école et à la maison. La division B comprend une partie technique et une partie didactique. Deux semaines seront consacrées à la 1^{re}, et deux à la 2^e partie. Le but de cette dernière est de montrer comment le principe du travail manuel peut être appliqué de la 4^e à la 6^e année scolaire.

3^o **Le travail à l'établi** (de la 7^{me} à la 9^{me} année scolaire) demande des élèves une certaine force corporelle; il est l'occasion d'observations intéressantes sur les matières premières et l'outillage. De plus il fait ressortir la nécessité du dessin technique pour l'exécution d'un objet.

4^o **La sculpture** comprend la sculpture au trait, le champ-levé et la sculpture en relief. Ces travaux sont une application pratique du dessin; ils développent le sens esthétique et forment le goût. Quelques connaissances des travaux à l'établi sont indispensables aux participants de ce cours.

5^o **Le modelage** (de la 1^{re} à la 9^{me} année scolaire) offre de grands avantages à tous les degrés de l'école. Il est un moyen de développement très important pour l'œil et la main; il vivifie l'enseignement intuitif et celui du dessin.

6^e Le travail des métaux, destiné aux élèves des 8^e et 9^e années scolaires, leur fait connaître les qualités des différents métaux. Il leur apprend aussi à les travailler à main. Le programme prévoit la confection d'objets pratiques et de modèles pour le dessin à main levée, le dessin technique, et la mécanique.

7^e Le cours pratique de chimie, physique et électricité poursuit un double but: d'abord apprendre au maître à faire avec ses élèves des expériences de chimie et de physique; et ensuite le mettre à même de construire certains appareils simples. Le cours est destiné aux maîtres des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires et moyennes.

Il est la suite naturelle des principes de la pédagogie et offre aux participants une quantité de suggestions pratiques.

8^e Le cours pour maîtres et maîtresses de classes gardiennes. Ces classes reçoivent le soir ou pendant les vacances les enfants qui manquent de surveillance à la maison. Lorsque le temps ne permet pas le jeu en plein air, l'activité naturelle des enfants a besoin d'un dérivatif, et l'on n'a pas toujours un travail convenable à leur donner. La tâche du cours sera de faire connaître aux participants certains travaux qui peuvent facilement être introduits dans les classes gardiennes, et qui ne nécessitent qu'une dépense insignifiante: ainsi les travaux en argile, ceux en bois naturel, le tissage et les travaux de jardin. Ces derniers, en faisant appel à l'intelligence des élèves, leur feront aimer l'horticulture. Ils doivent en outre montrer comment l'enseignement des sciences naturelles peut gagner en profondeur et en sécondité par les expériences pratiquées au jardin scolaire. De plus le travail en plein air est une diversion bienfaisante aux heures de la salle d'école.

V. Organisation.

- a) L'enseignement sera donné en français et en allemand. Les participants peuvent choisir le cours qu'ils désirent prendre.
- b) *Huree au cours.* Chaque branche sera enseignée à raison de 9 heures par jour. Le samedi après-midi sera consacré à des sorties ou à la visite des curiosités de Berne et des environs.
- c) *Fraix.* La taxe d'inscription est payable dans la 1^{re} semaine via courrier. Les frais de logement et de pension s'élèveront à environ 40 fr.
- d) *Subvention fédérale.* Le Département fédéral de l'industrie accordera à chaque participant, par l'intermédiaire du Département de l'instruction publique de Berne, une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. Les subsides communaux ne pourront entrer en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale. Chaque participant subventionné est instantanément prié de vulgariser les connaissances acquises au cours, soit par l'enseignement du travail manuel, soit par la propagande en faveur de l'ouverture de nouveaux ateliers.
- e) *Conférences.* Les questions théoriques seront traitées dans des conférences suivies de discussion. Les participants pourront aussi visiter des établissements spéciaux.
- f) *Logement et pension.* Le Directeur du cours, Mr. A. Gloor, Oberlehrer, Berne, Beundenfeldstrasse 57, veut bien se charger, sur demande des participants, de leur procurer pension et logement et de leur fourrir tous les renseignements nécessaires.

V. Inscriptions.

Les inscriptions se feront au moyen de formulaires spéciaux, que les intéressés pourront se procurer auprès de la Direction du cours et des Départements cantonaux de l'instruction publique. D'autres exemplaires de ces formulaires seront à la disposition du corps enseignant dans les Expositions scolaires de Berne, de Fribourg, de Lausanne et de Zurich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours adresseront leur demande jusqu'au 10 mai 1911 au plus tard, au Département de l'instruction publique de leur canton.

Une circulaire ultérieure indiquera aux participants: le lieu et l'heure de l'ouverture des cours; le programme et l'horaire journalier; les outils que chaque participant devra se procurer.

Nous invitons cordialement les instituteurs et les institutrices de la Suisse à suivre nombreux le 26^e cours normal et nous comptons, dans l'intérêt de l'éducation de la jeunesse, sur une très forte participation. M. M. les maîtres et la direction fédérale tous leurs efforts pour rendre le cours agréable autant qu'il est possible.

Zürich, le 15. février 1911.
Berne.

Au nom de la Société Suisse pour l'extension du travail manuel dans les écoles de garçons:

Le Secrétaire: *Heini Hiestand.*

Le Président: *Ed. Oertli.*

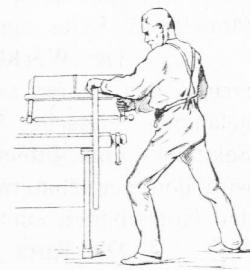
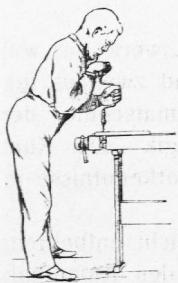
Le Directeur du Département de l'instruction publique du canton de Berne:

Lohner.

Le Directeur du cours:

A. Gloor, Berne, Beundenfeldstrasse.

XXVI. Schweizer. Bildungskurs für Lehrer der Knabenhandarbeit in Bern.



9. Juli bis 5. August 1911.

Der Schweizer. Verein zur Förderung des Handarbeitsunterrichtes für Knaben veranstaltet mit finanzieller Unterstützung des Bundes und unter Oberaufsicht der Erziehungsdirektion des Kantons Bern vom 9. Juli bis 5. August 1911 in Bern den 26. Schweizer. Bildungskurs für den Unterricht in Knabenhandarbeit.

I. Zweck im Allgemeinen.

Die Handarbeiten bezwecken, die Sinne der Schüler für genaue Beobachtung zu schärfen und ihre Hand für die Ausübung praktischer Arbeit geschickt zu machen. Durch das Mittel der Selbstbetätigung sollen die Schüler dazu geführt werden, die in der Lernschule erworbenen theoretischen Kenntnisse anzuwenden und ihr Wissen und Können zu festigen.

Der Schweizer. Bildungskurs für Lehrer der Knabenhandarbeit will die Kursteilnehmer befähigen, den Unterricht so zu erteilen, daß der angegebene Erziehungszweck möglichst erreicht wird.

II. Arbeitsfächer, Kursgeld, Kursdauer.

Der Kurs zerfällt in folgende Abteilungen:

1. Elementarkurs	9. Juli —	5. Aug., Kursgeld Fr. 65.—
2. a) Kartonnagearbeiten A, technischer Kurs	9. Juli —	5. Aug., " 65.—
b) B, didaktischer Kurs	9. Juli —	5. Aug., " 65.—
3. Hobelbankarbeiten	9. Juli —	5. Aug., " 65.—
4. Schnitzen	9. Juli —	5. Aug., " 65.—
5. Modellieren	9. Juli —	5. Aug., " 65.—
6. Metallarbeiten	9. Juli —	5. Aug., " 65.—
7. Werkkurs in Chemie, Physik und Elektrizität	9. Juli —	5. Aug., " 70.—
8. Kurs für Hortleiter und Gartenbaukurs	9. Juli — 30. Juli,	" 50.—

III. Zweck der Arbeitsfächer.

1. Der **Elementarkurs** ist für die vier ersten Schuljahre bestimmt und zwar mit Einschluß der **Förderklassen** und **Spezialklassen**. Der Kurs setzt sich zur Aufgabe, die Teilnehmer zu befähigen, bei ihren Schülern durch das Mittel der Handarbeit die Denk- und Urteilstatkraft zu entwickeln und den theoretischen Unterricht in Sprache und Rechnen an den Arbeitsunterricht anzuschließen. Er umfaßt Arbeiten mit Legeformen, mit Ton, Papier, Halbkarton, und Zeichnen mit Stift und Pinsel.

2. Die **Kartonnagearbeiten** umfassen das 4—6. Schuljahr. Sie erziehen zur Genauigkeit und Sauberkeit im Arbeiten und tragen besonders auch zur Bildung des Schönheitssinnes bei. Sie unterstützen überdies den Rechen- und Zeichenunterricht und liefern beliebte Nutzgegenstände für Schule und Haus. Abteilung A wird nach bisher üblicher Methode geführt. Abteilung B gliedert sich in einen technischen und einen didaktischen Teil. Von den 4 Wochen werden 2 auf die technische und 2 auf die didaktische Ausbildung verwendet. Die letztere setzt sich zum Zweck, zu zeigen, wie das Arbeitsprinzip im 4.—6. Schuljahr durchgeführt werden kann.

3. Die **Hobelbankarbeiten** (7.—9. Schuljahr) bieten den Knaben Gelegenheit zu ausgiebiger körperlicher Betätigung und zu wertvollen Beobachtungen am Material. Sie führen ihn zugleich ein in das Verständnis und das Anlegen technischer Zeichnungen und deren Verwendung bei der Anfertigung gewerblicher Gebrauchsgegenstände.

4. Das **Holzschnitzen** umfaßt Furchen-, Flach- und Reliefschnitt. Diese Arbeiten sind eine praktische Anwendung des Freihandzeichnens; sie fördern den ästhetischen Sinn und bilden den Geschmack. Etwelche Kenntnis der Hobelbankarbeiten ist unentbehrlich.

5. Das **Modellieren** (1.—9. Schuljahr) läßt sich mit Erfolg auf allen Schulstufen anwenden. Es ist ein vorzügliches Bildungsmittel für Hand und Auge und fördert den Anschauungs- und Zeichenunterricht, sowie die Geschmacksbildung.

6. Die **Metallarbeiten** sind für die Schüler der obersten Klassen der Volksschule bestimmt (8. und 9. Schuljahr). Sie machen die Schüler vertraut mit den verschiedenen Metallen, ihren Eigenschaften und ihrer Verarbeitung im kalten Zustand. Das Programm sieht vor: Die Herstellung praktischer Gegenstände, Modelle für freies und technisches Zeichnen, Modelle für die Mechanik.

7. Der **Werkkurs in Chemie, Physik und Elektrizität** verfolgt einen doppelten Zweck; er will erstens den Lehrer anleiten, chemische und physikalische Schülerübungen durchzuführen und zweitens ihn befähigen, einfache Apparate zusammenzustellen. Der Kurs ist für Lehrer der oberen Primarschule, der Sekundar- und Mittelschule bestimmt; er ist eine natürliche Folge der Fortschritte der Pädagogik. Der Kurs wird den Teilnehmern reiche Anregungen für die praktische Lehrweise bringen. (Etwelche Vorkenntnisse in den Holzarbeiten sind förderlich.)

8. Der **Kurs für Hortleiter**. Horte nehmen die Kinder auf, welche zu Hause der Aufsicht entbehren, entweder am Abend nach Schluß der Schule oder während der Ferien. Wenn die Witterung den Aufenthalt im Freien nicht gestattet, so verlangen die tätigkeitslustigen Knaben und Mädchen nach Arbeit. Vielfach fehlt es noch an passender Beschäftigung. Der Kurs für Hortleiter stellt sich deshalb die Aufgabe, die Teilnehmer mit Arbeiten bekannt zu machen, welche in den Horten mit Leichtigkeit und ohne nennenswerten Kostenaufwand ausgeführt werden können: Naturholzarbeiten, Flechten von Bettigrohr, Papierarbeiten, Gartenarbeiten. Letztere sollen den Schülern Verständnis und Liebe für den Gartenbau beibringen und zeigen, wie der naturkundliche Unterricht durch die Arbeit im Schulgarten vertieft und befruchtet werden kann. Der Unterricht im geschlossenem Raum erhält durch die Arbeit im Freien eine wohltuende Abwechslung.

IV. Organisation.

- a) Der **Unterricht** wird in deutscher und französischer Sprache erteilt. Die Wahl des Faches steht dem Teilnehmer frei.
- b) **Arbeitszeit.** Der Unterricht dauert täglich neun Stunden mit je einer halben Stunde Unterbruch am Vor- und Nachmittag. Der Samstag nachmittag ist frei und soll zu gemeinsamen Ausflügen und zum Besuche der Sehenswürdigkeiten in Bern und Umgebung benutzt werden.
- c) **Kosten.** Das *Kursgeld* (siehe oben) ist in der ersten Kurswoche zu bezahlen. *Kost und Logis* werden auf zirka Fr. 90.— zu stehen kommen.
- d) **Subvention des Bundes.** Für jeden Kursteilnehmer wird durch die *Unterrichtsdirektion Bern* beim eidgenössischen Industriedepartement eine Subvention in gleicher Höhe nachgesucht, wie sie ihm von seiner Kantonsregierung zugesprochen wird. Allfällige Gemeindesubventionen etc. werden hiebei nicht berücksichtigt. Es wird die bestimmte Erwartung ausgesprochen, daß die subventionierten Teilnehmer in ihrem Wohnorte die im Kurse erworbenen Fertigkeiten verwerten, sei es durch Erteilung von Handarbeitsunterricht oder durch Propaganda für die Einrichtung von Handarbeitsschulen.
- e) **Vorträge.** Für die theoretische Ausbildung der Kursisten wird durch Vorträge oder Diskussionsabende, sowie durch den Besuch von Etablissements gesorgt werden.
- f) **Kost und Logis.** Der Kursleiter, **A. Gloor, Oberlehrer, Bern, Beundenfeldstrasse 52**, ist auf Wunsch gerne bereit, für Kost und Logis zu sorgen und den Angemeldeten spezielle Mitteilungen zu machen.

V. Anmeldung.

Zur Anmeldung sind besondere Formulare zu verwenden, welche bei der Kursleitung, den kantonalen Erziehungsdirektionen und den Schulausstellungen Bern, Freiburg, Lausanne und Zürich bezogen werden können. Die Anmeldungen müssen bis **spätestens den 10. Mai 1911** der Erziehungsdirektion des **Wohnkantons** eingereicht werden. Für weitere Auskunft wende man sich gefl. an den Kursleiter.

Ort und Zeit der Eröffnung des Kurses, Stundenplan und Kursordnung, sowie die zu beschaffenden Werkzeuge werden den Angemeldeten durch Zirkular später bekannt gegeben.

Wir laden die schweizerische Lehrerschaft freundlichst ein, den Kurs recht zahlreich zu besuchen und hoffen im Interesse einer zeitgemäßen Weiterentwicklung der Jugenderziehung auf recht viele Anmeldungen. Die Kursleitung und die Kurslehrer werden sich nach Kräften bemühen, den Kurs für die Teilnehmer angenehm und fruchtbringend zu gestalten.

Zürich,
Bern, den 15. Februar 1911.

Für den Schweizer. Verein zur Förderung des Handarbeitsunterrichtes für Knaben:

Der Sekretär: **Heinr. Hiestand.**

Der Präsident: **Ed. Oertli.**

Der Direktor des Unterrichtswesens des Kantons Bern:

Lohner.

Der Kursleiter:

A. Gloor, Bern, Beundenfeldstraße.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Les examens en obtention du **brevet de maîtresse secondaire** et des **brevets pour enseignements spéciaux** auront lieu à Lausanne, à partir du 19 mai 1911.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le 25 mars, à 6 heures du soir.

L'horaire détaillé, ainsi que les renseignements nécessaires, ne pourront être envoyés aux intéressés qu'après cette date.

La demande d'inscription doit être accompagnée d'un curriculum vitæ, d'un acte de naissance ou d'origine, de diplômes ou de certificats d'études.

Un droit d'inscription de 30 fr. sera exigé de chaque candidat avant le commencement des épreuves.

H 31182 L

Ecole supérieure et Gymnase des jeunes filles de la Ville de Lausanne

Un concours est ouvert en vue de la nomination d'une maîtresse chargée de l'enseignement de la langue française aux élèves étrangères du Gymnase (Cours I et II).

Obligations : 24 heures hebdomadaires.

Traitemennt : de 120 à 150 fr. l'heure annuelle, suivant les années de service dans le canton.

La connaissance de l'allemand et de l'anglais est exigée. Les candidates devront indiquer les séjours qu'elles pourraient avoir fait en Allemagne et en Angleterre.

Entrée en fonctions le 15 avril, 1911, si possible.

Adresser les inscriptions avec les pièces à l'appui au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 17 mars 1911, à 6 heures du soir.

Collège et Ecole supérieure d'Aigle

Les postes suivants sont mis au concours :

1^o Maître d'allemand et d'histoire, éventuellement de latin.

2^o Maître de latin et de grec.

Traitemennt annuel : 3000 fr.

3^o Maitresse secondaire.

Branches d'enseignement : Anglais, français, géographie, histoire, économie domestique, histoire biblique en 5^e classe. Surveillance générale à l'école supérieure.

Traitemennt annuel : 2000 fr.

Adresser les inscriptions, avec un curriculum vitæ, au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 21 mars, à 6 heures du soir.

Professeur

diplômé **demandé** dans institution pour garçons dans le canton de Vaud, capable d'enseigner français, allemand et italien ou anglais. Traitemennt initial : 2000 fr. plus entretien complet. Adr. offres et certificats sous **V 21428 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

SALUT CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la
S. P. V.

10 | AU COMPTANT
| sans aucune majoration
0 | sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison
A. MAUCHAIN
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

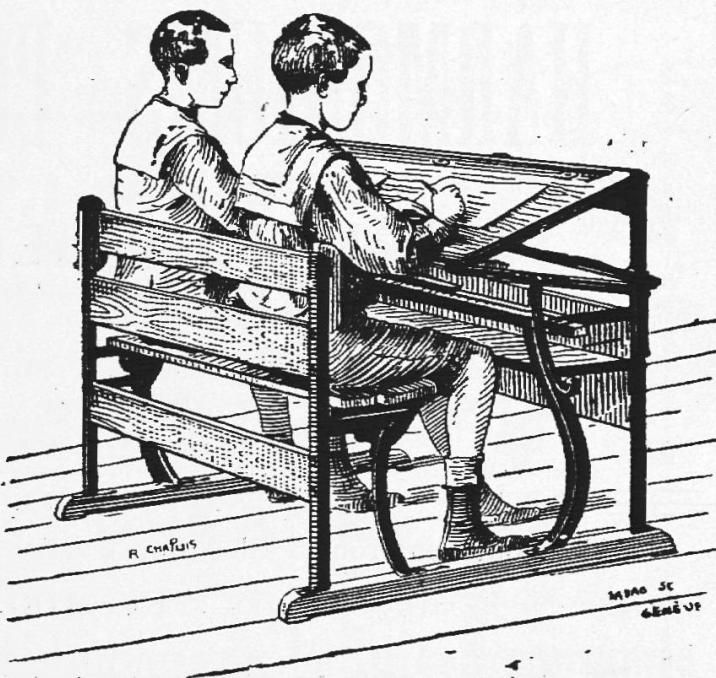
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

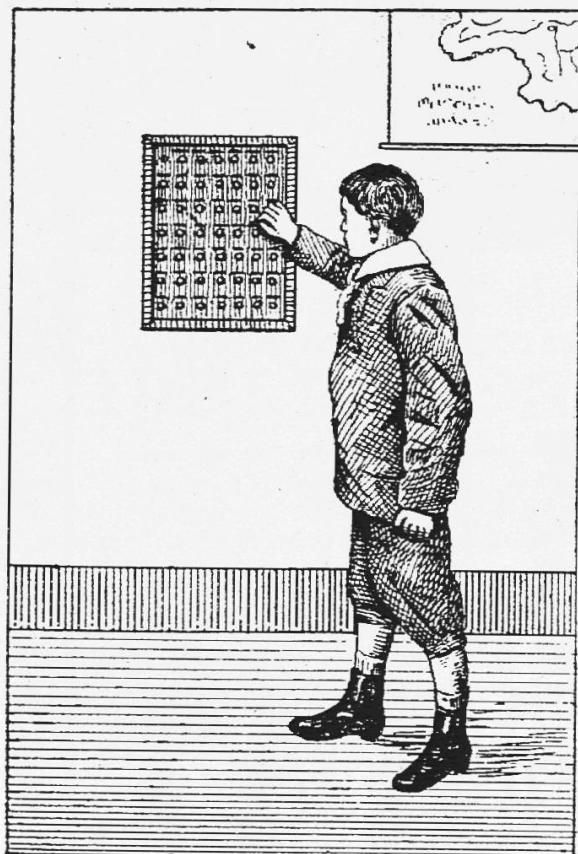
Attestations et prospectus à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle L'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

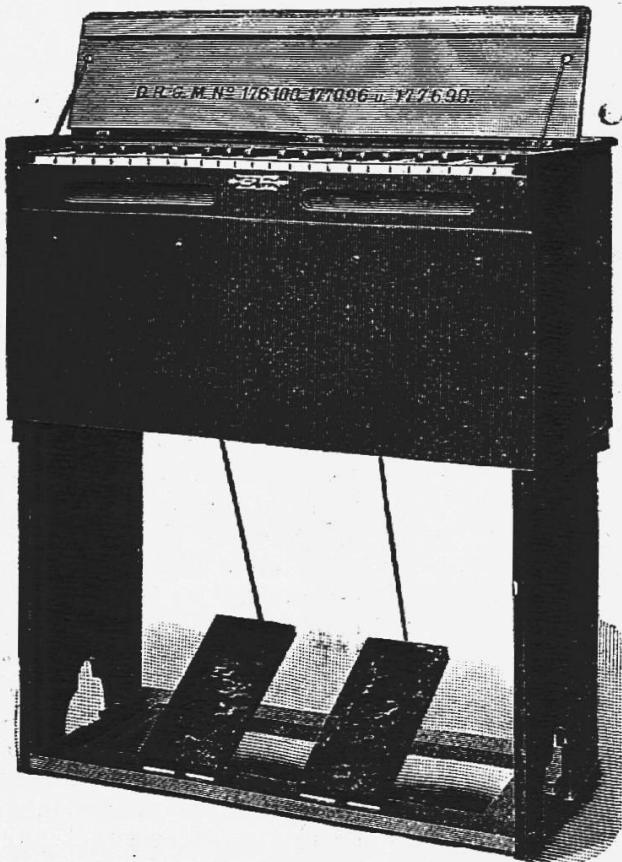
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **L'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100.—



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^e ANNÉE. — N° 10

LAUSANNE — 11 Mars 1911.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : *Abonnements et Annonces* :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce cu à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Dernaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes. **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

M. **Gyam**, inspecteur, Corgémont
Duvolain, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biel.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sauterbin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Ruillot, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud

MM. **Porchet**, A., instituteur, président de la Vaudoise, Lutry.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnenat, J., inst., Oron.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, G., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, président, Lausanne.
Porchet, Alexis, instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Perret, Ch., professeur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guey, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Rien à payer à l'avance ! Faute de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit !** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL - ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

A Vendre

Plus de 1000 équerres sont à vendre à 5 centimes pièce.
S'adresser à **L. Brizzèse, fabricant à Yverdon**.

Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

ÉCOLIERS et ÉCOLIÈRES

Demandez à vos parents

**L'ALMANACH PESTALOZZI
1911**

Vous trouverez dans ce livre une mine de renseignements précieux, une foule d'amusements et de jeux attrayants, un trésor de sagesse. Ce sera votre compagnon le plus cher pendant toute l'année.

Prix : 1 fr. 60

Une encyclopédie de poche pour la jeunesse.

ALMANACH PESTALOZZI 1911. Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. In-16, de près de 300 pages.

400 illustrations en noir et couleurs

Elégamment relié en toile souple : 1 fr. 60

Des écoliers et des écolières nous écrivent : *L'Almanach Pestalozzi* est pour moi le cadeau que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Vacances : 1 institutrice de langue française pour école enfantine ; 1 professeur, brevet secondaire, pour langues française, allemande, commerce, comptabilité.
Entrée 1^{er} janvier 1911.

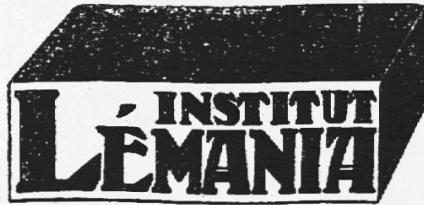
**Modèles
d'écriture Ronde
et Gothique
Méthode Böllinger
très facile à apprendre.**

Série 1^{re} Médaille d'argent - Série 2^{me} Mention honorable
Auteur éditeur : Böllinger - Frey, Bâle

IMPRESSIONS

pour Communes, Sociétés, etc., sont promptement exécutées et à des prix modérés aux

IMPRIMERIES RÉUNIES, (S. A.) LAUSANNE.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide

aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en $2\frac{3}{4}$ ans, 95 % de succès

COURS D'ÉCRITURE RONDE ET GOTHIQUE TROISIÈME ÉDITION

à l'usage des écoles, pour maîtres et élèves

— 20 feuilles détachées avec directions —

Méthode très facile à apprendre

MÉDAILLE D'ARGENT — PRIX : 1 FRANC

Chez **D. BOLLINGER - FREY, Bâle.**

Professeur

diplômé **demandé** dans institution pour garçons dans le canton de Vaud, capable d'enseigner français, allemand et italien ou anglais. Traitement initial : 2000 fr. plus entretien complet. Adr. offres et certificats sous **V 21428 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

INSTITUTEURS

H 6538 b

désirant apprendre l'allemand trouvent conditions avantageuses à
l'Institut Steinkellner, Heidelberg, Baden.

Références : **M. G. CHEVALLIER, Instifuteur, ORBE (Vaud).**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7. **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.